



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : POLYNESIE FRANCAISE

Établissement : Université de la Polynésie Française

Demande n° S3LI120001049

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Histoire-Géographie

Présentation de la mention

La mention Histoire-Géographie de l'Université de la Polynésie Française, ouverte à tout étudiant titulaire du baccalauréat, constitue l'offre de formation majeure dans ces domaines, avec une spécialisation progressive sur une durée de trois ans.

Cette licence propose aux étudiants une culture générale permettant d'appréhender les évolutions spatiales et temporelles, en prenant en compte les spécificités des sociétés océaniques. Les enseignements disciplinaires en histoire et en géographie, à la fois thématiques et méthodologiques, sont complétés par des enseignements de culture générale et universitaire.

La licence d'Histoire-Géographie s'adresse aux étudiants désireux de se préparer aux concours de l'enseignement, mais également à des métiers de l'aménagement du territoire et de valorisation du patrimoine. En lien avec ces objectifs professionnels, elle propose une spécialisation progressive pour aboutir à deux parcours en troisième année : Histoire et Géographie.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	NR
Nombre d'inscrits en L2	NR
Nombre d'inscrits en L3	NR
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier présenté est lacunaire, ce qui rend difficile toute procédure d'évaluation. Compte tenu de l'absence de renseignements dans de nombreuses rubriques, il est difficile de mettre en évidence le projet pédagogique et sa cohérence avec l'offre de formation proposée. Si la cohérence semble exister entre les enseignements et les débouchés professionnels dans les domaines du patrimoine et de l'aménagement, aucune préparation spécifique aux métiers de l'enseignement n'apparaît dans le dossier, ni de descriptif précis des poursuites des études envisagées pour les étudiants.

L'ensemble du dossier mériterait une présentation claire et explicite des contenus des enseignements, de la mise en place des évaluations des enseignements, de l'encadrement des flux étudiants en entrée comme en sortie et des dispositifs de suivi.

- Points forts :

- Des possibilités de réorientations dans l'autre discipline, notamment celle choisie comme mineure.
- Des débouchés professionnels diversifiés, mais peu identifiés.

- Points faibles :

- Une présentation incomplète de la formation dans le dossier, avec une insuffisance des données et de leur analyse.
- Un manque de visibilité et de suivi sur les poursuites des études.
- Pas de pratique systématique d'un processus d'évaluation des enseignements pour mettre en place des changements de contenus et/ou de dispositifs.
- Faible pilotage de la mention dans le suivi de sa formation et de ses étudiants.
- Aucun descriptif des UE (contenu pédagogique, objectifs, modalités de contrôle des connaissances).

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Le dossier devrait respecter les critères d'un projet de formation : mieux définir le projet pédagogique, fournir des données objectives, fournir les renseignements dans l'ensemble des documents constitutifs du dossier soumis à l'évaluation. De plus, il devrait être complété par un travail soutenu d'analyse et de valorisation qui permettrait d'en faire ressortir les points forts.

Il conviendrait d'accompagner la formation par des dispositifs d'information et d'orientation spécifiques, adaptés au public étudiant. De plus, la formalisation du suivi des étudiants (poursuite des études, insertion professionnelle après le master) et des évaluations des enseignements permettrait d'intégrer plus facilement les évolutions.

Il serait indispensable de clarifier l'organisation de l'équipe pédagogique pour améliorer le pilotage de la formation.

Il conviendra à l'avenir d'accorder une importance plus grande à la qualité rédactionnelle du dossier soumis à l'évaluation.